

Communications maritimes.—Deux stations côtières opérant à la fois sur fréquences moyennes et sur hautes fréquences sont exploitées de concert avec les stations aéronautiques de Sept-Îles (P.Q.) et de Goose-Bay (T.-N.) en vue de l'échange de communications entre les navires et la côte. Les communications se font au moyen de radiotélégraphe et radiotéléphone. Une troisième station, à Frobisher (T.N.-O.), donne un service de radiotéléphone sur hautes fréquences seulement.

Amélioration des aides radio à la navigation aérienne.—On a convenu en 1953 d'installer des radiophares omnidirectionnels VHF aux aéroports de Montréal et de Windsor. Ce genre de service permet au pilote d'un aéronef de choisir, à volonté, le cap qu'il désire. Ces stations utilisent la bande des très hautes fréquences située entre la partie réservée aux localiseurs des systèmes d'atterrissage aux instruments (ISL) et celle qui sert aux communications aéronautiques à très hautes fréquences.

Les devis de l'outillage radiophonique sont prêts et l'appel d'offres a eu lieu. Afin d'éprouver les systèmes aux emplacements choisis pour les installations permanentes, on a monté un radiophare omnidirectionnel mobile. Un contrat a été accordé pour la construction à Gander d'un système d'approche à commande terrestre. Les dessins préliminaires des édifices, des tours et du système de câbles souterrains sont sur le métier. Les problèmes relatifs à l'emplacement de ces installations sont aussi à l'étude.

On a conclu des arrangements avec le Service de l'aviation civile du gouvernement des États-Unis pour installer dans un avion du ministère des Transports l'équipement radiophonique capable de mettre à l'épreuve en vol les radiophares omnidirectionnels VHF, l'équipement à 1,000 mégacycles pour le mesurage des distances et les systèmes d'atterrissage aux instruments.

Services de communication par fils.—Le réseau téléphonique du contrôle de la circulation sur les voies aériennes a été étendu afin de répondre aux besoins croissants de l'aviation civile et militaire. Les lignes de télétype de la Division des télécommunications ont été remaniées afin de faciliter la direction du trafic aérien. Des services supplémentaires de télétype, de téléphone et de lignes de contrôle ont été établis pour faire face aux besoins nouveaux et croissants de la Division. On a réparé et fort modifié diverses lignes de contrôle de l'État.

Autres services de communication.—Des haut-parleurs ont été installés dans les édifices des terminus aériens et la réfection de plusieurs systèmes déjà en service a été entreprise. La coordination des besoins de divers services de communication par fils a commencé, de même que l'étude et l'évaluation des systèmes en usage tels le service de pneumatique.

On a commencé l'installation d'un système national *Weatherfax*, destiné à transmettre par fil les données météorologiques sous formes de carte à certaines stations d'un bout à l'autre du pays. L'outillage choisi est censé être le plus approprié.

Section 3.—La Société Radio-Canada

L'historique de la Société Radio-Canada a paru aux pages 771-774 de l'*Annuaire* de 1947. La Société, qui fonctionne en vertu de la loi canadienne de 1936 sur la radiodiffusion, est sous la direction d'un président en service continu et d'un bureau de dix gouverneurs choisis de manière à représenter les principales régions géographiques du Canada. Le bureau trace la ligne de conduite de la Société et en surveille l'application, mais l'administration et l'exploitation courantes des postes relèvent